

## PUBLICATIONS APPROUVÉES PAR LA CONFÉRENCE

### Signification de l'expression « Approuvé par la Conférence »

L'expression « Approuvé par la Conférence » désigne toute documentation écrite ou audiovisuelle approuvée par la Conférence pour publication par le BSG. Par cette mesure, on s'assure que tout ce qui est produit par le BSG est conforme aux principes des AA. La documentation approuvée par la Conférence traite toujours du programme de rétablissement des Alcooliques anonymes, ou de renseignements sur le mouvement des AA.

L'expression ne s'applique pas aux écrits qui ne relèvent pas du BSG. Il *ne faut pas* entendre par là que la Conférence désapprouve les autres publications sur les AA. De nombreux écrits très utiles aux alcooliques ont été publiés par d'autres sources et les AA n'essaient pas de dire à quiconque ce qu'il devrait ou ne devrait pas lire.

Le sceau d'approbation de la Conférence certifie que chaque document reflète une solide expérience acquise par les AA. Tout livre ou brochure approuvé par la Conférence doit passer par un long et laborieux processus au cours duquel une vaste sélection de membres des AA partout aux États-Unis et au Canada lisent le document à approuver, expriment leur opinion et suivent de près son évolution à tous les stades de la production.

### Comment distinguer ce qui est approuvé par la Conférence de ce qui ne l'est pas

Il suffit de rechercher les mots suivants sur les livres, brochures et vidéos :

« Publication approuvée par la Conférence des Services généraux des AA »

### Les publications des AA ne sont pas toutes approuvées par la Conférence

Les bureaux centraux et les intergroupes rédigent et publient des brochures ou autres écrits qui ne sont pas approuvés par la Conférence. Si ces ouvrages répondent aux besoins des membres au plan local, ils peuvent légitimement être classés parmi « les publications des AA ». A.A. World Services, Inc. (A.A.W.S. – l'éditeur des publications approuvées par la Conférence) et les bureaux centraux et intergroupes ne sont pas en conflit – au contraire, ils se complètent. La Conférence ne *désapprouve* aucun de ces écrits.

Le BSG publie lui-même des écrits qui ne sont pas approuvés par la Conférence, comme la documentation de service, les Lignes de conduite et les bulletins de nouvelles.

### Disponibles dans la plupart des groupes des AA

La plupart des groupes des AA achètent et étalent un bon échantillonnage de brochures approuvées par la Conférence, et ils gardent généralement en stock un inventaire de livres à couverture rigide. On peut se procurer les publications approuvées par la Conférence aux bureaux centraux et aux intergroupes, ou directement au BSG. Règle générale, les groupes donnent les brochures et vendent les livres reliés au prix coûtant.

## **Grapevine et l'approbation de la Conférence**

Une question souvent posée, c'est si oui ou non Grapevine est « approuvé par la Conférence ». L'approbation par la Conférence des Services généraux demande un long processus de révision qui peut prendre des années pour les projets plus longs, et ce faisant comprendre plusieurs étapes d'évaluation de comité.

Comme Grapevine est publié 12 fois par année, et que la Conférence se réunit seulement une fois par année, le magazine ne pourrait jamais être publié s'il devait subir le processus de révision de la Conférence. Par contre, la Conférence a toujours soutenu le concept de Grapevine et en 1986, une Résolution de la Conférence a particulièrement traité de la question de l'approbation de la Conférence pour la première fois dans la déclaration suivante : « Comme chaque numéro (du) Grapevine ne peut pas passer par le processus d'approbation de la Conférence, la Conférence reconnaît (le) Grapevine comme le journal international des Alcooliques anonymes ». De plus, les Statuts de la Conférence garantissent le droit au rédacteur de Grapevine d'accepter ou de rejeter des documents pour publication ; Grapevine a un Comité de la Conférence qui a été formé en 1954, et toute question d'importance pour le Mouvement concernant Grapevine ou La Viña est soumise à la Conférence par ce comité.

Ainsi, le concept de Grapevine a reçu l'aval de l'ensemble de la Conférence et dans tout le Mouvement, année après année, on encourage l'utilisation de Grapevine et de ses publications comme outils de rétablissement.

## **Droits d'auteur**

Les publications approuvées par la Conférence sont déposées au « Copyright Office », *Library of Congress*, Washington, DC, USA. Une permission écrite de reproduire doit être obtenue des Services mondiaux des AA afin de préserver l'intégrité des publications et pour s'assurer que le programme de rétablissement des AA ne soit pas déformé ou altéré. On doit obtenir la permission par écrit de AA Grapevine, Inc. (AAGV) pour reproduire des données de Grapevine. Toutefois, on peut publier n'importe quel écrit dans les bulletins de nouvelles, les communiqués ou les listes de réunions, à la condition qu'il soit fait mention de la provenance du texte, afin de s'assurer que les droits d'auteur sont bien protégés. La mention suivante doit être ajoutée après Les Étapes et les Traditions : « Reproduit avec la permission de AA World Services, Inc. » Veuillez consulter la page « Conditions d'utilisation » sur le site Web [www.aa.org](http://www.aa.org) du Bureau des Services généraux pour d'autres politiques concernant les droits d'auteur/réimpressions.

On doit obtenir par écrit la permission de AA Grapevine, Inc., (AAGV) pour reproduire des extraits du Grapevine. Veuillez aller à [aagrapevine.org](http://aagrapevine.org), à la page « Website Policy », pour la politique des droits d'auteur et de reproduction qui s'applique au contenu de AAGV, Inc., Les Droits d'auteur du Préambule des AA sont détenus par AA Grapevine, Inc. (et non par les Services mondiaux des AA). La mention suivante doit être ajoutée au bas après tout extrait du Grapevine et de La Viña : « Reproduit avec la permission de AA Grapevine, Inc. »